

BELMONTET le 1er février 2012

ASSOCIATION « POINTS d'EAU »

Les membres du Conseil d'Administration

à

Monsieur ADAM
Hôtel du PARC
MONTCUQ

Monsieur,

A notre grande **consternation**, nous avons appris que vous aviez fait raser la Chapelle Saint Jean de la Rivière. Comme vous ne pouviez l'ignorer, c'était un vestige d'une grande valeur historique, situé sur le chemin du pèlerinage de COMPOSTELLE.

Conscients de l'intérêt patrimonial de cet édifice, à plusieurs reprises, l'Association des Églises Rurales en QB et l'Association Points d'Eau vous ont fait des propositions soit de rachat, soit de restauration à leurs frais. A Points d'Eau, nous étions sur le point de vous contacter, pour vous renouveler une offre, que nous jugions fort intéressante pour vous, financièrement parlant.

Nous regrettons amèrement que vous ne nous ayez pas fait part de vos intentions, puisque vous saviez quels étaient nos projets. Nous aurions certainement pu nous entendre sur une valeur satisfaisante pour chacune des deux parties et nous aurions ensemble, sauvé cette chapelle de la destruction. Que tout cela est regrettable!

D'autant plus que vous auriez été doublement gagnant, car il est facile d'imaginer l'attrait qu'aurait constitué, sur le chemin de Saint Jacques, cette chapelle rénovée, à proximité de votre hôtel. Les pèlerins sont toujours attirés par la présence de ces lieux hautement symboliques et chargés d'histoire.

L'existence de cette chapelle est mentionnée dans plusieurs documents d'archives, référencée sur les plans cadastraux, sur les cartes d'État Major de l'armée. Elle est inscrite à l'inventaire du Patrimoine architectural Midi Pyrénées, vous pouvez donc mesurer l'importance que cela lui donnait. Les membres du Conseil d'Administration de notre Association, à cause de cette atteinte portée à notre patrimoine local, ont décidé d'engager, auprès des pouvoirs publics et auprès des instances administratives, tous les recours possibles, afin que sur cette destruction, toute la lumière soit faite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Adam, nos sentiments attristés.

Pour les membres du CA de Points d'Eau

La secrétaire